

## EHPAD : la tarification différenciée de l'hébergement

Une demi-journée en webinaire

**mardi 19 mai 2026  
de 14h00 à 17h15**

ou

**jeudi 24 septembre 2026  
de 14h00 à 17h15**

L'encadrement du tarif d'hébergement d'un EHPAD recevant des bénéficiaires de l'aide sociale crée une forte contrainte de gestion.

La mise en place de tarifs différenciés est cependant possible : conditionnée précédemment à la conclusion d'une convention d'aide sociale, elle a été simplifiée à partir de 2025 par l'article 24 de la loi "Bien Vieillir".

### Les participants

Les services départementaux chargés de la tarification des EHPAD.  
Les EHPAD habilités (ou susceptibles d'être habilités) à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

### L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER



*Directeur d'Ascor,  
il est un des tout meilleurs spécialistes  
du financement et de la gestion  
de l'action sociale et médico-sociale.*

### Les questions traitées

#### Les données économiques de l'hébergement en EHPAD

Tarifs, revenus des résidents, poids de l'aide sociale, taux directeurs des Départements, ...

### L'horaire

Le webinaire débutera à 14h00 et se terminera à 17h15.  
Une pause de 15 minutes sera effectuée en milieu d'après-midi.

#### Le régime des conventions d'aide sociale antérieur à la loi Bien Vieillir

Le bilan des conventions d'aide sociale.  
Le devenir des conventions signées avant 2025.

### Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

#### Le régime ouvert par la loi "Bien Vieillir" du 8 avril 2024

L'option possible pour une tarification différenciée.  
L'encadrement réglementaire de l'écart tarifaire maximal possible.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

#### Les modalités de mise en œuvre par un EHPAD

Les choix de tarification sociale envisageables.  
L'analyse de la faisabilité.  
L'analyse des impacts économiques pour l'EHPAD et pour les résidents.

### Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

#### Les points-clés de la tarification différenciée

Les prix de journée et leurs règles de revalorisation.  
Le tarif applicable aux résidents déjà en place dans l'établissement.  
Les règles d'admission des bénéficiaires de l'aide sociale.  
Le contrôle de la part des bénéficiaires de l'aide sociale.

Vous aurez seulement besoin :  
- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)  
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

